

Accueil > Faits-divers > Stéphane Plaza : Il tente le tout...

Stéphane Plaza : Il tente le tout pour le tout

Ce 9 janvier, l'animateur, accusé de violences sur deux anciennes compagnes, comparaitra devant le tribunal correctionnel de Paris. Et il risque très gros ! Par Louise Monteil.

Par Issam Charhi - Le 2 janvier 2025 à 16:15 - Modifié le 2 janvier 2025 à 17:39



Suis-nous sur [GOOGLE NEWS](#) [FLIPBOARD](#)

Résumé

➔ Stéphane Plaza fait face à la justice pour des accusations de violences conjugales. Malgré des ennuis de santé, il s'est exprimé pour remercier ses supporters et

ARTICLES DU MOMENT



affirme avoir une confiance totale en la justice. Son avenir sur M6 pourrait être compromis en fonction de l'issue du procès.

► Sommaire



Cette fois, il n'y coupera pas. Ce jeudi 9 janvier, Stéphane Plaza a rendez-vous avec la justice et il ne saura s'y soustraire.

Souvenez-vous, le 28 août dernier déjà, l'animateur de 54 ans devait comparaître devant la 10e chambre du tribunal correctionnel de Paris, pour des faits de "violences habituelles physiques et psychologiques" sur deux anciennes compagnes, qui seraient survenus entre 2018 et 2022.

Les plaignantes étaient bien présentes le jour dit, mais à la surprise générale, Stéphane Plaza, lui, ne s'était pas déplacé. Devant les dizaines de journalistes qui grouillaient alors, son avocate, Hélène Plumet, avait assuré **qu'il avait tout fait pour venir**, mais que son état

Muriel Robin et Anne Le Nen : c'est reparti pour un 3ème tour



Tatiana Silva : en plein JT, Anne-Claire Coudray annonce la naissance de son premier enfant



Slimane accusé d'agressions sexuelles : le chanteur a été auditionné par la police

Obtenez l'exclusivité

Abonnez-vous à la newsletter pour ne rien rater de l'actualité people, télé et mode la plus chaude 🔥

Votre adresse email

J'accepte que mon email soit collecté pour

psychologique préoccupant l'en avait empêché.

Selon un rapport médical fourni à la justice, le quinquina souffrait de “manifestations psychiques importantes sur un fond de symptomatologie dépressive sévère : angoisses massives, idées noires, troubles du sommeil”. Une hospitalisation était même envisagée.



L'une des plaignantes (au centre), entourée d'une amie et de l'une de ses avocates - Procès de Stéphane Plaza pour violences conjugales au tribunal de Paris Batignolles à Paris, France, le 28 août 2024. © Christophe Clovis / Bestimage

J'accepte que mon email soit collecté pour que Public Publishing m'envoie des newsletters et des bons plans partenaires (requis)

[Où vont mes données ?](#)

Je m'abonne à la newsletter 

PARTAGE CET ARTICLE PARTOUT



COPIE LE LIEN 

SUIS NOUS SUR GOOGLE NEWS 

S'INSCRIRE À LA NEWSLETTER



Quatre mois plus tard, l'ex-champion des audiences de M6 a-t-il repris du poil de la bête ?

En tout cas, il semble bel et bien prêt à faire face à ses responsabilités et s'est même exprimé pour la première fois publiquement depuis des mois ! Sur Instagram, il s'est fendu d'une story le 26 décembre. "Aujourd'hui, je prends exceptionnellement la plume pour vous adresser un petit mot", commence l'animateur, dans un message sobrement écrit en blanc sur un fond noir. "Je tiens à vous remercier du fond du cœur pour votre soutien indéfectible tout au long de cette année. Elle a été difficile, mais, grâce à vous, **je suis encore debout**", ajoute-t-il.

Stéphane Plaza exprime ensuite sa reconnaissance envers les proches et les

amis qui, dans la tourmente, ne l'ont pas laissé tomber, sans en mentionner aucun en particulier. Il faut dire qu'à part Karine Le Marchand, Jeanfi Janssens, Laurent Ruquier et Cristina Córdula, peu sont montés au créneau pour le soutenir... Quant à son silence à lui depuis des mois ? Il "peut résonner et interpeller", concède-t-il, mais il aurait été "nécessaire pour permettre à la justice de faire son travail".

UNE CONFIANCE TOTALE EN LA JUSTICE

Stéphane Plaza

À LIRE AUSSI

"Je suis encore debout" : accusé du pire, Stéphane Plaza sort du silence

"Il avait envie de s'exprimer depuis des semaines, mais on le lui avait déconseillé", nous souffle une source bien informée.

"Mais l'approche du procès le retourne forcément." L'agent immobilier, qui nie les faits reprochés, le jure pourtant : il a une "confiance totale en la justice".

Pas sûr toutefois que son absence en août

ait joué en sa faveur aux yeux des magistrats... **Il faut dire qu'il avait prévenu la veille seulement qu'il ne se présenterait pas au tribunal**, et le président ne s'était alors pas privé de le faire remarquer juste avant le report de l'audience.

Quoi qu'il en soit, le présentateur de Maison à vendre, **risque une peine de dix ans de prison et une amende pouvant atteindre 150 000 euros s'il est reconnu coupable**. Plus seul que jamais, il ne pourrait en outre plus vraiment s'appuyer sur son employeur à la télévision, qui ne lui aurait plus commandé aucun programme dernièrement.

“Ses jours sur la chaîne seraient comptés”, nous révélait-on à la fin de l'été. L'issue du procès pourrait donc signer aussi son avenir sur M6. “Je n'oublierai jamais votre amour et votre bienveillance”, concluait-il le 26 décembre sur Instagram. Reste à savoir si la justice sera aussi clémentine.

***DÉCOUVRIR LE MAGAZINE PUBLIC DE CETTE
SEMAINE***